

Compte rendu du Comité consultatif partenariat européen pour l'innovation agriculture productive et durable (CCPEI) du 2 décembre 2015

Animation :

Hélène Aussignac -Association des Régions de France (ARF)-, Cécile Payen -Conseil régional Rhône Alpes-, Cyril Kao -Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), Pierre Schwartz -Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) /Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF).

Participants : liste en annexe.

Rappel ODJ et présentations

Les présentations sont annoncées ainsi : (=>noms de fichier de la présentation). Elles sont accessibles à l'onglet PEI du site internet du réseau rural : <http://www.reseaurural.fr/node/9571>

Séquence Information et échanges

Mise en œuvre du PEI-Agriculture productive et durable PEI Agri et FEADER (=> PPT [_SDPE_CCPEI_matin.pdf](#)).

Point sur la mise en œuvre opérationnelle du PEI par les Régions présentes.

Présentation du projet de guide de synthèse des soutiens à l'innovation dans les PDR.

Synthèse sur l'avancée de la mise en œuvre du PEI dans les autres Etats Membres

PEI Agri et Horizon 2020 (=> [Comité_consultatif_du_PEI_2_décembre_2015_\(VD\).pdf](#))

Synthèse des résultats des appels à projet 2014 et 2015 ; Programme 2016-2017, nouveautés et recommandations.

Témoignages des membres du CCPEI et d'invités lauréats des AAP européens: Institut français de la vigne et du vin (IFV) pour le réseau WINENETWORK (=> [Winetwork_PEI_Ministère.pdf](#)), ITAB pour OK Net Arable (=> <http://www.ok-net-arable.eu/>).

Animation PEI européenne (=> PPT [_SDPE_CCPEI_matin.pdf](#) - partie 3)

Organisation et plan d'actions, processus de sélection des thèmes et des experts, fonctionnalités de la plate-forme EIP Service point... Témoignages.

Innovation et FESI (Fonds Européens Structurels et d'Investissement)

(=>[151202_CGET_presentation_GT_OT1.pdf](#))

Articulation, contribution des PO FEDER à la RDI dans nos filières, S3, séminaire articulation H 2020...).

Séquence Animation PEI –bilan et construction du plan d'actions 2016 et années suivantes

Bilan des actions 2015

Bilan des actions PEI et des actions du réseau rural liées (=> PPT [_SDPE_CCPEI_APREM.pdf](#)) (=>[20151124_Planning_Activités_PEI_2015.pdf](#))

Témoignages : collectif d'acteurs du secteur forestier, porteurs de projets retenus dans le cadre de l'AAP (=> [Collectif_acteurs_PEI_forêt_-_2_Déc_2015-1.pdf](#))(=>[Note_propositions_PEI_secteur_forestier_-_VDEF_26_Juin_2015.pdf](#))

mobilisation collective pour le développement rural en lien avec l'animation PEI : FNCUMA, ITAB, ACTA-APCA...

Plan d'actions 2016 et années suivantes

Présentation des résultats de l'enquête sur les besoins (=> [20151127_Analyse_enquete_PEI_GRAPH.pdf](#))

Travail en ateliers sur les priorités, les actions, l'implication des parties prenantes sur :

- « Plus d'assistance », information, outils, assistance pour la mise en œuvre opérationnelle du PEI ;
- « Plus de régional », connaître, participer, utiliser, valoriser ce qui se fait en région ;
- « Plus d'Europe », connaître, participer, utiliser, valoriser ce qui se fait au niveau européen ;
- « Plus d'interaction », mettre en relation les groupes multi-acteurs, les GO aux différentes échelles.

Synthèse des ateliers et conclusion (voir ci après)

Introduction par les pilotes :

L'objectif de la réunion est de réaliser un point collectif d'étape dans la mise en œuvre du PEI et de partager les leviers d'amélioration : à l'échelle régionale, avec la présentation des priorités et le témoignage des Régions autorités de gestion des programmes de développement rural ; à l'échelle nationale, avec la contribution des partenaires de la RDI et/ou du développement rural et le déploiement de l'animation PEI, à l'échelle européenne avec des retours des travaux des Comités et du réseau européen du PEI et des témoignages d'acteurs de projets transnationaux.

Le second objectif est de tirer le bilan des actions 2015 de l'animation spécifique PEI du RRN et d'élaborer le plan d'actions 2016.

Les 27 Programmes de développement rural régionaux sont adoptés depuis le 24 novembre 2015, tandis que le PEI dans H2020 a débuté avec le programme de travail de 2014. Il existe une forte expectative autour de la mobilisation/association des GO en adéquation avec les projets et objectifs du défi sociétal 2 de H2020.

La mise en œuvre du PEI suscite une attention soutenue de la Commission, notamment vis à vis de sa double dimension niveau UE/local et de l'expression des besoins de recherche et d'innovation issus de la pratique (via les démarches bottom-up). Cet intérêt se traduit par le renforcement du PEI dans le programme de travail 2016-2017 de Horizon 2020, l'importance accordée au PEI dans le groupe de travail stratégique AKIS (système de connaissance et d'innovation en agriculture) ou encore par certaines des propositions du Rapport « Agriculture innovation 2025 » (dans l'esprit de l'innovation interactive, des groupes opérationnels...).

Avancement de la mise en œuvre du PEI-Agriculture productive et durable et FEADER

Au niveau régional

- A la date du 24 novembre 2015, tous les PDR ont été adoptés.
- La grande majorité des Régions ont ouvert la mesure 16, coopération entre acteurs, dont les sous mesures relatives au PEI. Certaines soutiennent non seulement la mise en œuvre des projets de GO mais aussi l'émergence des GO.
- Les Régions Bourgogne, Bretagne, Midi-Pyrénées, Pays de Loire et Rhône Alpes ont déjà lancé leurs appels à projets PEI. Bretagne et Pays de Loire : AAP en commun sur autonomie protéique. Auvergne : lancement 2016. Champagne Ardennes : à venir.
- Grande hétérogénéité en matière de thématiques prioritaires, de type de projet (taille, portage par chef de file ou dossier individuel par partenaire du GO...), de modalités de sélection des projets, d'adossement des projets à d'autres dispositifs (ex PSDR) ou sources de financement...
- Calendrier précipité pour certaines Régions : apprentissage ou constat de thématiques trop « larges » pour les premiers AAP (agro-écologie).
- Des régions s'assurent de l'articulation avec les Stratégies de spécialisation intelligentes (S3).
- Articulation à optimiser entre dispositifs liés au PEI, entre AAP régionaux et avec les AAP nationaux (s'assurer du suivi des financements, faciliter la gestion pour les AG et les porteurs de projets...).
- Pour les Plan de financement prévisionnels des projets : problème de phasage entre les calendriers des différents co-financeurs.

- Caractéristique commune à toutes les Régions : constat de la complexité et lourdeur administrative de la mesure 16 de soutien aux projets partenariaux, mesure nouvelle tant pour les autorités de gestion que pour la Commission et le MAAF, introduite dans la programmation 2014/2020.
- Plan de financement des projets : problème de phasage entre les calendriers des différents co-financiers.

A noter : à l'issue de la fusion des Régions, le FEADER continuera d'être mis en œuvre sur la base des 27 PDR adoptés jusqu'à la fin de la programmation, chaque nouvelle région assurant le suivi d'un ou plusieurs PDR et œuvrant vers des rapprochements éventuels (thématiques, AAP, dispositifs lors des modifications de PDR...).

Au niveau national

- Mise en ligne sur le site du réseau rural national des AAP de GO du PEI lancés en région ([=>http://www.reseaurural.fr/node/9607](http://www.reseaurural.fr/node/9607))
- Guide des soutiens à l'innovation dans le FEADER en cours de réalisation par le MAAF, comportant notamment des fiches descriptives par Régions. Guide à visée opérationnelle : connaître les priorités thématiques et les principales caractéristiques des dispositifs ouverts afin d'être en mesure de se situer et surveiller les AAP relatifs.

Au niveau européen

Présentation de l'avancée dans un échantillon d'Etats membres : Pays-Bas, Espagne, Allemagne... et sur la base des histogramme des budgets consacrés à la M16 dans les EM et du nombre de GO prévus par PDR (cf [\(=> PPT _SDPE_CCPEI_matin.pdf\)](#)). La cible « nombre de GO » est plus élevée dans Etats membres régionalisés. Parmi les Etats membres où la mise en œuvre du FEADER est régionalisée, la France était en novembre 2015 bien positionnée, derrière l'Allemagne, avec des AAP à projets lancés par 5 Régions.

Besoins et premières propositions :

- systématiser l'information par les régions du lancement des AAP PEI en région pour mutualiser sur le site RRN,
- clarifier et sécuriser les règles de gestion administrative et financière de la M16 afin de sécuriser les services instructeurs et les porteurs de projets,
- mutualiser les questions et les réponses administratives et réglementaires dans une FAQ, via les membres du GT ARF coopération/innovation avec MAAF et ASP), y compris les nécessaires questions à la Commission,
- clarifier, présenter les dispositifs de soutien à l'innovation du MAAF en lien avec le PEI prévu en 2016,
- promouvoir la simplification du FEADER (dont les projets partenariaux) dans le cadre des travaux européens du PEI et les exercices en cours et à venir (cf exercice de simplification via le groupe d'experts européen),
- interroger les modalités mises en œuvre dans d'autres Etats-membres (les Anglo-saxons).

Avancement mise en œuvre du PEI au travers d'H2020 et orientations

- Bons résultats aux appels à projets H2020 de 2014 et mitigés pour 2015 (liste dans dossier des participants).
- En particulier s'agissant de l'AAP Réseau thématique ISIB 2 : 35 projets déposés, 6 sélectionnés, dont 4 en association avec des acteurs français (dont projets témoignages ci dessous).
- Accent mis sur le PEI dans le programme de travail 2016-2017 :
 - le budget des projets multi-acteurs et réseaux thématiques du PEI dans le programme de travail 2016-2017 correspond à 2,5 fois le budget pour 2014-2015 ;
 - renforcement de l'obligation d'associer des GO du PEI ou des projets partenariaux ayant les mêmes caractéristiques au sein des consortium en réponse aux AAP de H 2020 défi 2.

Témoignages et retours d'expérience

Présentation par l'institut français de la vigne et du vin (IFV) du réseau « Winetwork », réseau de partenaires pour trouver et diffuser des solutions innovantes de contrôle des maladies de la vigne qui affectent la production (Winetwork_PEI_Ministère.pdf) : info en amont par ACTA, travail d'influence sur les enjeux et 6 mois de préparation, accompagnement méthodologique solide, 7 pays, 11 partenaires rassemblés par des lignes directrices du consortium, 10 groupes techniques sur 10 aires de production viticole animés par des agents facilitateurs formés (pour évaluer/détecter l'innovation sur le terrain, la mettre en pratique, diffuser vers les autres territoires), deux groupes scientifiques, appui sur partenaire existant pour la diffusion.

Présentation par l'Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB) du réseau OK-Net Arable : ITAB a depuis plusieurs années fait le choix d'investir le champ européen et international et s'appuie également sur les réseaux structurés au niveau européen (*Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique* (IFOAM) et sa plate-forme d'innovation (TIPI organic). Ceci contribue à réaliser une veille des travaux et dispositifs, assurer une représentation et porter des sujets au niveau UE. La philosophie de l'innovation interactive et le principe des GO sont inscrits dans l'ADN de l'ITAB. Le réseau thématique OK Net Arable a pour objet d'améliorer l'échange de connaissance et la co-création d'innovations entre agriculteurs, conseillers, chercheurs pour améliorer la productivité et la qualité des cultures arables en production bio.

Recommandations pour les projets multi-acteurs et réseaux du PEI : (cf sur base d'une communication de l'unité innovation recherche de la DG-AGRI en groupe AKIS) (fiche de recommandations à venir):

- renforcer la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire,
- se concentrer sur les problèmes les plus urgents pour les acteurs terrain (à dimension européenne),
- mettre en relation les acteurs travaillant sur un même thème,
- Impliquer tous les acteurs, y compris l'enseignement agricole et le conseil agricole,
- Intégrer des GO dans les projets,
- connaître et utiliser le format commun de restitution des résultats aux utilisateurs finaux (cf lignes directrices PEI sur site RRN).

Information :

Label d'excellence : nouveau dispositif de la Commission pour faciliter les synergies entre H2020 et les FESI. Certains projets bien notés lors de la sélection des projets H2020 ne peuvent cependant pas être financés en raison des limites de l'enveloppe des AAP. La Commission leur attribue ce label, garantie de leur qualité, qui doit permettre de faciliter l'accès à d'autres sources de financement, notamment régional.

Animation PEI européenne

- Deux réseaux visent à optimiser la mise en œuvre du FEADER au niveau européen : le réseau européen de développement rural (ENRD) et le réseau européen du PEI animé par l'EIP Service point (SP).
- Les différentes fonctions de l'EIP SP (help desk, workshops et séminaires, focus group, plate-forme internet...) servent notamment à alimenter la remontée des besoins de recherche issus des praticiens à la Commission.
- Le plan d'actions de l'EIP SP est établi sur la base des propositions des acteurs (via le formulaire en ligne sur la plate-forme ou les rencontres avec des OPA) et des travaux du sous-groupe-innovation de l'ENRD.
- Les acteurs français sont notamment représentés à ce sous-groupe innovation par Aurélien Esposito de l'Assemblée permanente des chambres agricoles (APCA), Adrien Guichaoua du réseau des instituts techniques agricole (ACTA) et par Pascale Riccoboni du réseau rural national (RRN) (pour la participation des organismes français, d'autres acteurs à l'échelle UE représentent par exemple les OPA, les ONG).

- Les propositions de travaux à conduire au niveau communautaire (focus group pour creuser une question spécifique, workshop pour «débroussailler» une problématique...) doivent comporter une dimension européenne (macro-régionale, transnationale).
- Les travaux et actions (focus-goup, workshops...) sont observés étroitement par la Commission et peuvent impacter les programmes de travail d'H 2020, les réflexions PAC post 2020.
- Le plan d'actions 2016 de l'EIP SP, sur la base de la synthèse des propositions du sous groupe innovation du 17 novembre¹, sera connu fin janvier 2016. Une articulation est prévue entre les actions de EIP SP et le plan d'actions et l'animation PEI du RRN.

Recommandations

Etre actif côté français :

utiliser la plate-forme (s'inscrire, + veille travaux des focus group...), faire des propositions sur web et via les membres du sous-groupe innovation, se tenir prêt pour contribuer à affiner les questions des focus group retenus, proposer des experts (dont coordinateurs) aux focus group, participer, accueillir des événements, transmettre des informations à EIP SP relativement aux projets et événements innovants qui se tiennent en France...

Information

Travail engagé en septembre 2015 de rapprochement et complémentarité entre la nouvelle plate-forme du RRN/volet PEI et la plate-forme européenne de EIP SP. L'outil de transmission officielle des données des GO au réseau du PEI européen sera disponible en 2016 (info DGAGRI).

Innovation et Fonds européens structurels et d'investissements (FESI)

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) coordonne les autorités de gestion des FESI et les ministères concernés en lien avec la Commission européenne. Innovation et recherche représentent 7 % de l'enveloppe des FESI pour la France (1,85 Mds d€, dont 1,54 Mds pour le FEDER et 0,310 Mds pour le FEADER)².

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre de l'innovation dans les FESI et des S3, le CGET et l'ARF ont mis en place un groupe de travail Etat-Régions inter-fonds recherche innovation, auquel participent plusieurs autorités de gestion FEDER et FEADER, les experts coordinateurs (dont DGPE/MAAF pour le FEADER/PEI). Un travail est notamment engagé sur les synergies entre groupes de travail/animation des fonds, la synthèse des contenus des programmes FESI. A noter en 2016 : début du rapport d'avancement des FESI, atelier évaluation des S3, séminaire sur l'articulation des FESI et H2020).

Pour plus d'éléments sur les FESI : www.europe-en-france.gouv.fr/.

Séquence Animation PEI –Bilan des actions 2015

- Rappel des 4 objectifs du RRN : accroître la participation des parties prenantes, améliorer la qualité de la mise en œuvre des PDR, informer le grand public et favoriser l'innovation sous toutes ses formes pour les secteurs agricole, agro-alimentaire, forestier et dans les zones rurales.

¹ Propositions de plan d'actions à l'issue du sous groupe innovation de novembre 2015 :

6 focus group : agroforesterie, mobilisation durable du bois, innovation et adaptation au changement climatique/forêt, sol-eau-irrigation : Comparaison des services de conseil, Secteur : Maladie de la vigne, Secteur : Elevage (à creuser en sous groupe 2016) ; 4 ou 5 Workshop : circuits courts (food cluster/ politique alimentaire urbaine), multiple usages de la forêt (et chaîne de valeur) indicateurs de durabilité (outils pour les agriculteurs), qualité alimentaire (perceptions multi-acteurs de la qualité alimentaire), éventuellement alimentation et santé ;

1 Séminaire : agriculture de précision : TIC et nouveaux modèles économiques orientés vers une communauté numérique.

² Le montant pour le FEADER ne comprend que les soutiens pour les mesures formation, conseil et coopération (cf système de suivi de la Commission) quand bien même d'autres mesures contribuent à l'innovation (par exemple investissement).

- Rappel des activités du Programme spécifique réseau rural national (adopté en février 2015) : 13 activités réparties en 4 volets : assistance technique mutualisée, animation réseau rural et fonction support, animation Leader, animation PEI.
- Copilotage ARF, CGET, MAAF ; Unité nationale d'animation au sein de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises du MAAF (Réorganisation DGPAAT au 1^{er} mai 2015).

A noter en 2015 :

- **Travail sur la gouvernance** du RRN et PEI (notamment Comité consultatif) et le **premier plan d'actions** du RRN...
- **Agenda de réunions de travail et rencontres** nourri pour l'équipe animation PEI :
Au niveau national : 2 Comités consultatifs PEI, 3 groupes de travail ARF Mesures coopération/innovation, 4 réunions du groupe thématique national du défi 2 de horizon 2020, 3 réunions/séminaire du GT innovation et FESI, 2 ateliers innovation des réunions des réseaux ruraux régionaux, interventions au sein de réseaux, groupes de travail transversaux « innovation » du MAAF, groupe de travail GIEE...
Au niveau européen : 3 Comités de programme H2020, 3 réunions du sous groupe innovation de l'ENRD, un séminaire et 3 Workshops thématiques de l'EIP SP, 3 groupes de travail « système de connaissance et d'innovation en agriculture » (AKIS) ; 1 session de travail EIP SP et DGAGRI et des réunions téléphoniques régulières...
- **Accompagnement des AG** sur un certain nombre de sujets d'ordre réglementaire (lignes directrices PEI, aides d'Etats...), production d'une première boîte à outils (convention de partenariat chef de file type et recommandations, formulaire), mise en place d'un pool national d'experts pour appui à la sélection de projets de la mesure coopération PEI...
- **Appui auprès de certaines parties prenantes.**
- **Création d'un espace PEI sur l'actuel site du RRN**, nourri par des vidéos sur ce qu'est le PEI, les premières brochures PEI et lignes directrices PEI traduites en français, un espace sur le PEI en Régions et les premiers AAP lancés, un espace sur le Comité consultatif PEI...
- **Réalisation de l'enquête sur les besoins** des parties prenantes en matière d'animation PEI.
- **Lancement et début de réalisation de guides** : Version 0 du guide « soutien à l'innovation dans le cadre des programmes de développement rural régionaux », Premiers travaux cartographie dans la perspective du « guide des dispositifs de RDI du MAAF » en lien avec le PEI .
- **Articulation avec les activités et outils de EIP Service point** : articulations des plans d'actions, premiers scénarios sur la plate-forme d'initiative PEI française/plate-forme européenne...
- **Point de contact national PEI pour l'EIP SP** et les parties prenantes du PEI...

Par ailleurs : lancement de l'appel à projets « mobilisation collective pour le développement rural » (MCDR) du RRN visant à soutenir des réseaux d'acteurs autour des problématiques retenues prioritaires lors de la première AG du RRN -Agro-écologie, économie circulaire, gouvernance alimentaire locale, lien urbain rural, économie sociale et solidaire- à une échelle géographique au moins interrégionale. 16 projets ont été sélectionnés, associant au total plus de 80 structures partenaires. Certains des projets portent une attention particulière à l'essor du PEI et aux GO (cf ci-dessous). Ils seront mobilisés pour la capitalisation valorisation des GO, voire pour l'animation thématique PEI. Les premiers Copil des projets ont lieu en novembre et décembre 2015.(=>synthèse des projets au lien <http://www.reseaurural.fr/le-reseau/2014-2020/AAP2015>)

Témoignages :

Présentation par le Centre national de la propriété forestière (CNPF) du « Collectif forêt » : à l'initiative d'un noyau d'acteurs du secteur forestier en lien avec le MAAF (SDFB et PEI), face au constat de la marginalité des problématiques forestières dans les travaux européens du PEI, face à certains freins et difficultés spécifiques au secteur, face aux défis, une dynamique a progressivement été mise en place qui a notamment abouti à :

- une sensibilisation de l'échelle européenne (sensibilisation de partenaires européens, de l'EIP SP dans les séminaires et atelier européen, propositions de focus group...),

- la réunion de 11 acteurs français au sein d'un « collectif » :
- l'élaboration et diffusion d'une **note conjointe « PEI – propositions d'actions pour le secteur forestier »**, notamment partagée avec l'ARF et les Régions en marge des groupes de travail ARF coopération/innovation et forêt, ainsi que l'ensemble des parties prenantes du PEI.

Parmi les perspectives : développer des projets collaboratifs forêt dans le cadre du PEI en lien avec le plan national forêt-bois 2025, améliorer la coordination et l'identification de référents régionaux et nationaux, accroître la visibilité du secteur, générer des collaborations et travaux européens, si possible des réseaux thématiques...

Présentation par la FNCUMA de COLLAGRO, projet MCDR.

Sur la base de collaborations existantes, constitution d'un réseau thématique qui vise à favoriser les travaux des collectifs d'acteurs du territoire et des groupes d'agriculteurs, engagés dans une réflexion sur la transition agro-écologique. En particulier en proposant une banque d'expériences des groupes en agro-écologie et en mutualisant les outils et les échanges. Enfin le projet se propose de faire l'analyse et tirer des recommandations de politiques publiques adaptées aux groupes d'acteurs en agro-écologie et économie solidaire.

Présentation par l'APCA du DECO AGROECO, projet MCDR : Ce projet vise à encourager le décroisement entre acteurs des territoires autour de l'agro-écologie. Notamment en constituant un réseau de compétences et de ressources dédiées à l'agro-écologie qui puisse être d'utilité pour les autorités de gestion. Ce réseau a pour objet de détecter et caractériser des initiatives de terrain, de mobiliser les connaissances et innovations auprès d'autres acteurs, que les agriculteurs, conseillers, chercheurs... à l'échelle de territoire, et de diffuser le fruit de ce travail plus largement auprès des porteurs de projets.

NB : attente d'articulation entre les projets MCDR œuvrant sur les mêmes thématiques.

Préparation du plan d'actions 2016 et années suivantes

Présentation des résultats de l'enquête sur les besoins (=> 0151127_Analyse_enquete_PEI_GRAPH.pdf et Synthèse dans PPT_SDPE_CCPEI_APREM.pdf)

Travail en ateliers sur les priorités, les actions, l'implication des parties prenantes, afin de compléter les résultats de l'enquête par des propositions d'actions et de participation.

Synthèse des ateliers :

« Plus d'assistance », information, outils, assistance pour la mise en œuvre opérationnelle du PEI

- privilégier l'assistance à la mise en œuvre opérationnelle du PEI sur celle à la communication ;
- mettre en place un Q/R visant à mutualiser les questions administratives et réglementaires pour la M16 ;
- disposer du « guide sur les soutiens à l'innovation dans les PDR » et prévoir ses mises à jour ;
- mettre en place sur le site RRN un site de veille sur ce qui se passe dans les régions (vision d'ensemble et favoriser les échanges entre régions) ;
- informer les « démultiplicateurs » du PEI, tout en privilégiant des formes d'animation thématique sur le PEI et sa mise en œuvre ;
- faire un effort d'information sur la cible « bénéficiaires des aides » (entreprises, agriculteurs, groupes...) ou laisser ce rôle aux têtes de réseau => points de vue divergents sur le sujet.

Atelier « Plus de régional », connaître, participer, utiliser, valoriser ce qui se fait en région

Connaître : besoin d'accès mutualisé aux AAP, aux stratégies, aux outils...

- utiliser les outils existants (les plate-formes, les annuaires...) pour repérer les acteurs et les AAP GO ;
- repérer, lister les outils existants et les mettre à disposition via une interface ;

- disposer d'un état des lieux des dispositifs et thématiques existants aux niveaux national et régional ;
- disposer de synthèses et de suivis (par exemple sur les stratégies nationales en lien avec l'innovation) ;
- une plate-forme commune PEI semble être le bon lieu pour mettre à disposition, relier ces informations, avec les différents sites et annuaires existants.

Participer : être contributif, ne pas se limiter à l'écrit, privilégier le « relationnel »

- les régions doivent être motrices pour alimenter le niveau national et permettre la régularité de la diffusion l'information sur les AAP, les stratégies, les GO (systématiser la transmission) ;
- Plate-forme et informations écrites doivent être complétées par du « relationnel », du présentiel, par exemple une animation régionale pour connaissance entre acteurs, pour partages des outils et expériences de mise en œuvre de GO ;
- Associer d'autres régions.

Utiliser le format commun des résultats des GO

- de nombreuses questions à clarifier : le périmètre et la cible de la valorisation des résultats, le travail d'accompagnement des bénéficiaires pour la diffusion des résultats, la transmission officielle des résultats des GO au réseau européen du PEI, l'exploitation des résultats, améliorer l'utilisation du format commun... ;
- clarifier l'animation du PEI en région et les acteurs qui y contribuent : chargés du PEI, réseaux ruraux régionaux (RRR) (yc via le groupe ARF Mesure coopération innovation et le réseau des RRR) ;
- tenir un atelier de travail conjoint animateur PEI et RRR, "partage expérience émergence GO et animation PEI".

Valoriser : des pistes dématérialisées et en présentiel

- organiser des forums régionaux des GO, annuel, sur des thématiques ;
- engagement des régions à diffuser plus largement l'information sur les GO sélectionnés et les résultats ;
- valoriser via une plate-forme nationale thématique en lien avec la plate-forme européenne du PEI) ;
- utiliser la mise en réseau : actions de partage, réseaux thématiques, des forums régionaux annuels, démonstration et rencontres...

Plus d'Europe : connaître, participer, utiliser, valoriser ce qui se fait au niveau européen

Connaître et utiliser

- impliquer les régions dans le groupe thématique national du défi sociétal 2 (GTN SC2) de Horizon 2020 ;
- renforcer les liens entre le CC PEI et le GTN SC2 ;
- comprendre comment les autres EM mettent en place les GO (profiter des participations aux activités européennes du PEI pour échanger, organisation de visites dans d'autres EM...);
- inviter une délégation allemande pour expliquer la mise en œuvre du PEI dans les Länders.

Participer et valoriser

- participer aux évènements européens organisés par l'EIP SP, la Commission, le SCAR ;
- inviter les bons interlocuteurs de la Commission et EIP SP pour leur présenter les acteurs de la RDI et les dispositifs français, les initiatives PEI, ;
- inviter les experts français des focus groupes pour en faire connaître les productions, les retours d'expériences, les bénéfices retirés, les suites à donner... ;
- donner une dimension européenne au CCPEI inviter le EIP SP et la DGAGRI pour présenter les démarches et outils d'innovation de l'UE ;
- contribuer ou organiser des ateliers/séminaires européens sur les thématiques importantes pour la France (avec Commission et Service point) ;
- inciter les dispositifs français (du type GIS) à s'ouvrir à l'UE ;
- séminaire de coopération élargi à l'Europe de l'Est et à des pays méditerranéens.

Influence

- rôle attendu du ministère pour impulser la venue des délégations et faire valoir les positions et atouts de la France ;
- développer une vision stratégique RDI française qui pourrait être valorisée au niveau européen ;
- organiser une action française en direction du Parlement européen.

« Plus d'interaction », mettre en relation les groupes multi-acteurs, les GO aux différentes échelles

La mise en relation est une question centrale, qu'il s'agisse de comment identifier les acteurs ou de comment les mettre en relation (dépasser la simple rencontre permise par le projet)...

Mettre en commun les informations

- mettre en commun les informations : quelle plate-forme ? comment la gérer ?
- faciliter les liens physiques pour le partage d'informations **et** (pas seulement) virtuels via des activités concrètes : forum, séminaire, actions de terrains... (sinon « on laisse des gens derrière ») ;
- comment centraliser l'information et l'accès aux outils, faut-il proposer un modèle ? dans un contexte de : nombreux outils accessibles de partage des données et des bonnes pratiques, abondance d'informations, concurrence / redondance entre réseaux / imposer un modèle,
- gérer l'abondance d'information : la forme, la cible > le travail de synthèse est important.

Communiquer, faire connaître

- s'attacher à la lisibilité rapide des informations, résultats... à simplifier l'information pour diminuer les problèmes de langue (anglais) et de langage (pas trop technique) ;
- idée de charte pour les GO : faire l'effort d'identifier les réseaux locaux, régionaux, nationaux voire européens relatifs à leur problématique (rôle de têtes de réseaux, de RMT... en appui de cette identification ?, cartographie à faire par l'Etat ?) ;
- élargir le champ d'application du format commun de transmission des informations et résultats des GO, notamment au GI2E ...

Qui

- qui collecte l'information ? Par qui la remonter ? Comment ?
- créer un collectif, car on ne peut pas tout faire reposer sur une seule personne, une seule unité d'animation ;
- les réseaux ACTA, APCA, CIVAM, TRAME..., qui ont une vision d'ensemble, doivent permettre la transmission d'information dans les sens ascendant et descendant ;
- identifier dans les réseaux des référents, des facilitateurs /intermédiaires avec lesquels travailler, mutualiser les moyens.

Modalités

- dépasser la mise en relation autour de la « méthode PEI » et axer sur la réalisation des projets ;
- réfléchir aux entrées : thématique et/ou régionale ;
- approfondir le sujet au niveau européen et au niveau international qui permet une ouverture d'esprit et d'innovation.

La synthèse des travaux sera prise en compte pour l'élaboration du plan d'actions 2016.

Celui-ci sera transmis aux membres du CCPEI.

Remerciements aux participants pour leur contribution active à ce second CCPEI.



En collaboration avec

